

3) l'envoi de missions pour procéder aux études complémentaires des projets ci-après:

- a) programme routier
- b) aménagement des vallées des Volta
- c) barrage de Bambakari

4) l'envoi d'une mission pour explorer les possibilités d'intervention dans les domaines de formation liés aux secteurs prioritaires ci-dessus définis. Le Gouvernement canadien s'est déclaré disposé à maintenir le niveau de son assistance actuelle à la Haute-Volta dans le domaine de l'éducation. Au titre de l'aide alimentaire, le Gouvernement canadien continuera de réagir favorablement aux aléas d'une conjoncture parfois difficile pour la Haute-Volta.

Enfin, le Gouvernement canadien continuera de soutenir son action dans le domaine des programmes régionaux, tels que le programme de lutte contre l'onchocercose. Dans le cadre de ces programmes régionaux, les deux parties se félicitent de la signature, au cours de la visite du Président de la République de Haute-Volta, de l'accord sur le réseau panafricain de télécommunications intéressant les pays de la région.

Le Président de la Haute-Volta quitte Ottawa le 15 mai pour Montréal où il sera l'hôte du Lieutenant-Gouverneur de la Province de Québec. Ensuite, il se rendra au Nouveau-Brunswick où il sera reçu par le Lieutenant-Gouverneur et le Premier Ministre de cette province. Le 16 mai, le Président de la République de Haute-Volta sera officiellement accueilli par le Maire de la ville de Montréal, Son Honneur M. Jean Drapeau. Il quittera Montréal le même jour pour Ouagadougou.